

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 28 Mai 2018

Délibération n° 33 - 2018 relative au volet spécifique du contrat de site de l'Association Champardennaise 2018-2022

*Vu les articles L711-1 et L718-5 du code de l'éducation,
Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 17 Mai 2018,*

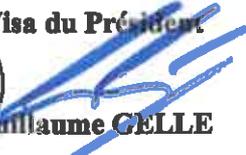
Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve le volet spécifique du contrat de site de l'Association Champardennaise 2018-2022.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	10
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	18	Contre	14	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	----	-------------	---


 Visa du Président

 Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : le volet spécifique du contrat de site

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 05/06/2018

Document mis en ligne le : 05/06/2018